



Commissions
Territoriales des Epreuves



Bureau du Challenge

Challenge BEARN BIGORRE Société Générale 2011/2012

OPPOSITIONS des 1/2 FINALES

GROUPE 1			
Sam 7 janvier 12 à 15h30	U.S. ADE	contre	A.S. PONT LONG AUREILHAN
Sam 7 janvier 12 à 16h00	U.S. VIC BIGORRE	contre	U.S. COARRAZE NAY GER

GROUPE 2			
Sam 7 janvier 12 à 15h30	A. MASSEUBE	contre	TOURNAY S. SARLABOUS
Sam 7 janvier 12 à 14h30	C.A. PONTACQ	contre	OURSBELILLE BORD. R.C. GER

GROUPE 3			
Sam 7 janvier 12 à 13h00	SEMEAC O.	contre	E.V. ESCOU GER
Sam 7 janvier 12 à 14h00	R.C. OSSUN	contre	U.S. CAPVERN AUREILHAN

R A P P E L :

Les arbitres et juges de touche seront désignés par les comités organisateurs des rencontres.

Les cartes de membres des clubs en présence ainsi que celles du club organisateur ne donnent pas droit à l'entrée gratuite.

Entrée générale à 6€.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, l'équipe déclarée gagnante sera celle qui dans l'ordre :

- aura marqué le plus grand nombre d'essais au cours du match,
- réussi le plus grand nombre de tirs au but effectués dans les conditions définies dans les règles du jeu n°9 - annexe 12.

TARBES, le 15 décembre 2011
Les Présidents du Challenge